



BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2015

Le mot du maire

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter d'agréables fêtes de fin d'année entourés de celles et ceux qui vous sont proches et une belle et heureuse année 2016 et de profiter pleinement de ces moments privilégiés de partage et de convivialité.

Nous avons tous été durement éprouvés, meurtris durant ce mois de novembre par ces horribles actes de barbarie commis à Paris par des individus qui ne respectent plus aucune valeur d'humanité et c'est peu dire que les dernières semaines ont été moroses dans nos communes. Néanmoins et au-delà de cette terrible épreuve, un formidable message d'espoir a été délivré. Ils ont voulu attenter à nos libertés, mais nous avons montré que le vivre ensemble et la solidarité sont plus forts que tout, partout dans nos territoires.

Votre conseil municipal continue de travailler pour le bien de votre commune en poursuivant la maîtrise des dépenses communales et en activant les projets et travaux indispensables au bien-être et à la sécurité des vézelisiennes et vézelisiens : programme de vidéo-protection, réfection des chemins ruraux, travaux d'assainissement...

Le PLU (plan local d'urbanisme) est en phase d'élaboration. Si ce document définit pour l'ensemble de la commune les différentes règles d'urbanisme qui vont s'appliquer et sera ainsi le cadre de référence pour l'instruction des permis de construire et d'autorisation d'urbanisme, il est aussi et surtout un véritable outil de gestion et de développement du territoire au service des élus et des habitants pour les années à venir.

Et enfin, au nom de l'ensemble des habitants de Vézelize, je souhaite ici m'associer aux félicitations et adresser mes remerciements au Capitaine Georges MUNGER honoré par ses pairs pour 40 ans de dévouement au service de la population.

Je vous souhaite un joyeux Noël et vous renouvelle mes meilleurs vœux de santé et de joie partagée pour l'année 2016.

Dominique VOLLMAR

Vézelize... en bref

Plan Local d'Urbanisme

Travaux

Georges Munger

Ils sont nés, ils se sont mariés

Agenda des associations



Fleurissement.

Pour la 1^{ère} fois, Vézélise s'est inscrit au concours des Villages Fleuris organisé par la Communauté de Communes du Pays du Saintois. Durant l'été, un jury intercommunal a sillonné nos rues. Il a ainsi pu mesurer les efforts faits par chacun en faveur du fleurissement, et remarquer des endroits et des maisons particulièrement fleuris.

A la cérémonie de promulgation des résultats du 14 novembre dernier à Lemainville, Vézélise a été primé, ainsi que 3 habitations. La commune a reçu un Lilas labellisé « Patrimoine Horticole Lorrain » à planter, et un bon d'achat. Quant aux particuliers, ils ont reçu une plante et un bon d'achat à utiliser également, dans une des jardinerie de notre territoire.

Merci à chacun pour sa contribution à l'amélioration de notre cadre de vie. Un nouveau challenge s'ouvre pour la prochaine saison estivale. A vos plantations !



Vézélise, 11 rue de Verdun

Repas des anciens.

Comme chaque année, de nombreux Vézélisiens ont répondu à l'invitation du CCAS pour le repas annuel des anciens.

Après un petit mot d'accueil de Dominique Vollmar, le repas et l'après-midi se sont déroulés dans une ambiance très conviviale. L'animation avait cette année une dimension particulière puisqu'elle était assurée par l'orchestre de Jean Paul Noël. Son talent reconnu et apprécié par tous, sa connaissance personnelle des convives et le dynamisme de son groupe ont entraîné un grand nombre de personnes sur la piste de danse.

Grand niveau de qualité également dans la représentation proposée par l'association Yaka Danser. Ses danseurs ont enchanté les spectateurs avec leurs chorégraphies rythmées, colorées et harmonieuses !

Que de talents dans notre commune ! Talents qui ont largement contribué à faire de cet après-midi un moment plaisant, festif et dynamique.



Les brioches de l'amitié.

Comme tous les ans, l'opération brioches de l'amitié s'est déroulée les 6, 7 et 8 octobre 2015.

227 brioches ont été vendues cette année. L'argent ainsi récolté permettra d'accélérer le passage à l'ère numérique dans les établissements dont s'occupe l'association AEIM, notamment en modernisant les outils pédagogiques pour l'ensemble des personnes handicapées.

Nous remercions particulièrement les bénévoles qui se sont investies cette année : **Colette Boileau, Chantal Ravey, Edwige Scheune, Michelle Virion, Martine Devinez, Madeleine Henriet et Gisèle Ode.**

Et nous sommes déjà à la recherche de nouveaux bénévoles pour l'année prochaine. Si cette aventure vous tente, n'hésitez pas à contacter la mairie (**03 83 26 90 14**)



La tradition continue.

C'est le mercredi 02 Décembre que Saint Nicolas et Père Fouettard ont donné rendez-vous aux enfants de Vézélise. Accompagnés de leurs parents et grands-parents, pas moins d'une centaine d'entre eux ont répondu à l'invitation sous les halles puis à la salle du Grenier pour un spectacle fort apprécié de tous.

Cette année, la municipalité avait choisi les artistes du cirque Francotelli pour distraire le jeune public. C'est avec joie, rire et émerveillement que les enfants ont aimé les Guignols, clown, jongleur, chien savant, chat funambule, colombes de la paix et chèvre équilibriste.

Cet après-midi prit fin avec la remise par le Saint Nicolas et le Père Fouettard d'un chocolat à chaque enfant de l'assemblée.



11 Novembre Les scolaires associés au devoir de mémoire.

Participation des habitants et des jeunes générations particulièrement importante cette année pour la commémoration du 97^e anniversaire de la signature de l'Armistice de 1918. De fait, dès 11 h, nombreux étaient les enfants du groupe primaire Marie-Marvingt accompagnés de leurs enseignantes et de leur directrice Laurence Hermann à s'être rendus devant le Monument aux Morts de la place de l'Hôtel de Ville. L'occasion de découvrir un historique succinct du monument inauguré le 15 juin 1923 ainsi qu'une évocation de la tenue du Poilu, le soldat de la Première Guerre mondiale.

Avant la lecture du message de Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat aux anciens combattants par Dominique Vollmar, quatre élèves du collège Robert-Géant accompagnés de la principale Jeannette Chalandre ont fait une lecture émouvante de lettres de Poilus. Puis ceux de l'école primaire ont participé activement à l'Appel des morts. Dominique Vollmar maire, Agnès Marchand conseiller départemental du canton de Meine au Saintois, Philippe Grange correspondant défense pour Vézélise et le major Hubert Drouin commandant la brigade de gendarmerie de Vézélise devaient procéder au dépôt de gerbes. Puis les enfants ont entonné une émouvante Marseillaise dont le refrain a été repris par les personnes présentes, nombreux parents, enseignants des trois établissements scolaires du chef-lieu de canton et les sapeurs-pompiers du centre de secours sous les ordres du capitaine Georges Munger.

Les sonneries réglementaires ont été interprétées par François Savary, trompettiste de talent dont la prestation a été fort appréciée.

En fin de cérémonie, les personnalités, avant de saluer les porte-drapeaux et les sapeurs-pompiers, ont serré la main de chaque jeune présent, tout en les remerciant pour leur active participation. Un vin d'honneur servi à l'Hôtel-de-Ville devait clore cette matinée consacrée au souvenir.



commune de VÉZELISE

- Info PLU n° 1 -



Notre village élabore son Plan Local d'Urbanisme

La commune de Vézélise est actuellement dotée d'un Plan d'Occupation des Sols. L'équipe municipale souhaite aujourd'hui réviser son document d'urbanisme afin d'offrir à la commune un avenir nouveau dans ce domaine.

Ce projet va permettre de répondre à plusieurs objectifs comme la revitalisation du centre-ville, l'accueil de nouvelles populations tout en maîtrisant l'étalement urbain, la redéfinition de l'emprise de la zone artisanale, l'atténuation de la raréfaction de offre foncière, ou encore la préservation des espaces naturels sensibles et des zones agricoles.

Le PLU, qu'est ce que c'est ?

Le PLU est un document d'urbanisme réglementaire, opposable aux tiers.

Il fixe les règles visant à organiser et à maîtriser l'utilisation et l'occupation des sols applicables à chaque terrain, dans le respect de l'intérêt général et de la promotion du développement durable.

La mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme est une procédure longue à mettre en place dans une commune, s'échelonnant sur plusieurs années. Il s'agit d'une démarche progressive qui doit faire émerger le projet communal qui trouvera sa traduction dans les différentes pièces du dossier. La procédure de PLU débute par l'élaboration d'une phase de diagnostic qui est engagée depuis juin 2015. Ce portrait du territoire communal de Vézélise va permettre d'en dégager les grands enjeux qui trouveront leur traduction, en phase 2, dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ce dernier énonce le projet de la commune de Vézélise, leur engagement vis-à-vis de leurs administrés. Cette feuille de route est ensuite déclinée dans les pièces du PLU : le règlement graphique (zonage), le règlement écrit et l'orientation d'aménagement et de Programmation.

Le PLU se doit avant tout d'être l'expression du projet global et durable de la commune de Vézélise pour les années à venir, tout en veillant à prévenir les incidences éventuelles sur l'environnement communal.



le PLU pour construire l'avenir de Vézelize

Le PLU : une démarche concertée

Pour mener à bien son projet de PLU, la commune a recruté un bureau d'étude spécialisé en urbanisme réglementaire (regroupant la société éolis et studiolada architectes). Elle bénéficie également de l'appui de la cellule Meurthe-et-Moselle Développement du conseil départemental.

En outre, le projet de PLU ne peut pas se construire sans l'avis et l'information de nos concitoyens.

L'élaboration du PLU doit constituer un temps fort de démocratie locale. Aussi, vous trouverez plusieurs occasions de donner votre avis et de vous manifester au cours des différentes phases du projet :

Plusieurs publications – distribuées dans vos boîtes aux lettres - vous tiendront informés de l'avancée du projet et des premiers engagements retenus par la commune.

Un registre est d'ores et déjà tenu à votre disposition au secrétariat de la mairie dans lequel vous pouvez nous faire part de vos remarques et de vos projets.

Deux réunions publiques seront organisées au cours du projet de PLU. Celles-ci sont ouvertes à tous les habitants : une première pour vous exposer le projet communal retenu par les élus et une seconde pour vous présenter le projet de PLU avant d'entrer en phase administrative.

La première phase du PLU : le diagnostic communal

Le diagnostic communal constitue le premier volet du rapport de présentation. **Précis et exhaustif, celui-ci présente la commune de Vézelize dans toute sa complexité et dans toutes ses dimensions.** Cette étape est fondamentale car elle pose les jalons des réflexions et identifie les enjeux pour le territoire. Elle permet d'engager les débats qui enclencheront les phases suivantes et l'élaboration des autres pièces du dossier de PLU.

Le diagnostic communal aborde des thèmes aussi variés que la structure de la population, l'équilibre social et l'habitat, le développement économique, le monde agricole, l'occupation des sols et les paysages, la consommation sur les espaces, l'environnement et la biodiversité, la structure urbaine, le patrimoine, les équipements, les réseaux et les services ou encore les modes de déplacements.

Cette analyse devra permettre de répondre à plusieurs questions telles que : *Quelles formes urbaines et quelles typologies de logements pour accueillir de nouveaux habitants ? Quels outils pour préserver les activités et les espaces agricoles ? Comment améliorer le cadre de vie des habitants ? Comment conjuguer développement urbain et préservation de la qualité de l'environnement et des paysages locaux ? Comment prendre en compte les risques existants sur le territoire ?*



Point sur le dossier « assainissement ».

Nous tenons à vous informer dans ce bulletin que le dossier « assainissement » reste, comme nous l'avons toujours dit, un des principaux dossiers que la municipalité a à gérer durant ce mandat.

Si vous, habitants de Vézelize ne constatez aucune évolution concrète, sachez que l'équipe municipale suit avec rigueur l'évolution des études engagées ainsi que les contraintes administratives liées à ce dossier. L'acquisition du foncier, nécessaire pour l'implantation de la future station, n'ayant pu se faire à l'amiable avec certains propriétaires, la commune s'est vue dans l'obligation, début 2015, de saisir le juge d'expropriation. Celui-ci se charge de fixer le prix des terrains à exproprier. Les délais de procédures étant incompressibles, la commune devrait connaître, début 2016, ces prix et ainsi pouvoir en devenir officiellement propriétaire.

C'est à ce moment que les derniers travaux de sondage pourront être effectués et les appels d'offres auprès des entreprises lancés.

Sachez enfin que la municipalité, lors des réunions de travail avec le Bureau d'étude, a étudié toutes les solutions techniques envisageables. Le but reste d'obtenir un assainissement fonctionnel avec un coût financier, pour nous contribuables, le moins élevé possible.

Réfection des chemins ruraux.

Grosse pelleteuse, niveleuse en action et noria de camions de pierres et matériaux : les extérieurs de Vézelize viennent de vivre une période de grands travaux, notamment les chemins ruraux et communaux. Durant une quinzaine de jours, la SARL Loisy TP de Forcelles-saint-Gorgon a mis en œuvre la délibération du conseil municipal en date du 26 juin dernier qui avait décidé d'affecter l'aide à laquelle la commune pouvait prétendre dans le cadre du plan d'accompagnement des projets des lignes 225.000 volts Muremont-Vincey-Sainctois, à la rénovation des chemins ruraux. Une opération, pilotée par RTE engendrant des dégâts par la traversée de parcelles agricoles et par la pose de poteaux supportant les lignes aériennes dans les terrains agricoles. Une compensation financière était accordée pour assurer la réfection des chemins communaux ou ruraux permettant d'accéder aux parcelles concernées par les travaux.



Préalablement aux travaux, un bornage des chemins s'est avéré nécessaire : il concerne les chemins dits du „ Grand-Barmont „, de „ Vézelize à Parey-Saint-Casaire „, du „ Moulin de Presle „ et „ sur Bassonval „. Le bornage a été confié à la SCP Suaire - Didier - Arnould de Nancy.

Le montant des travaux s'élève à 41.109 € HT. L'aide attendue étant de 37.091 €, il reste à la charge de la commune la somme de 4.018 €.

Le projet dans sa globalité s'insère dans la problématique du développement durable puisque deux des quatre chemins se trouvent à proximité d'une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique.

Éclairage de la rue des Sapins.

Les mâts supportant le système d'éclairage public de la rue des Sapins commençaient à donner de sérieux signes de vétusté. Aussi le conseil municipal a-t-il décidé de procéder au changement des mâts et des lampes et de confier les travaux aux Ets Peultier et Filiung d'Ognéville.

La fourniture de 10 mâts galvanisés de 4 m cylindriques et coniques, de 10 lampes urbaines avec ampoule 70 Watts et la main d'œuvre ont été estimées à 6.714 € TTC.

La vidéo protection.

Début 2015, le Conseil Municipal a fait le choix d'inscrire au budget de la commune le financement d'un système de vidéo protection pour surveiller les biens publics et certains axes routiers communaux. Ce choix s'est imposé suite aux différentes dégradations constatées tout au long des années passées sur les bâtiments communaux.

De plus, les dégradations sur de nombreux véhicules privés, stationnés dans le centre de Vézelize ce 1er janvier dernier ont confirmé ce choix.

Il est enfin à noter que, suite aux événements tragiques que la France a connus en cette année 2015, le gouvernement incite les communes à se munir d'un tel système de dissuasion.

Des financements nationaux, courant 2015, ont d'ailleurs été débloqués afin que ces systèmes de vidéo protection soient subventionnés. Le Conseil Municipal a sollicité auprès de l'Etat une subvention en juin 2015. Après octroi de celle-ci et accord préfectoral, cette vidéo protection pourra alors être installée, afin d'accroître notre sécurité quotidienne.

Le capitaine Georges Munger à l'honneur : 40 ans au service du Saintois

Centre de Secours de Vézelize.

A l'occasion de la Journée nationale des sapeurs-pompiers, qui s'est déroulée à Nancy le 20 juin 2015, le chef du centre de secours de Vézelize, le capitaine Georges MUNGER a reçu la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers avec rosette échelon argent pour services exceptionnels. Une médaille, amplement méritée, remise par le préfet de Meurthe-et-Moselle en présence du colonel Stéphane BEAUDOUX, Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours, et du Président du SDIS Gauthier Brunner.

En effet, Georges Munger s'est engagé au Centre de Secours le 1er mars 1975 avec comme motivation de venir en aide aux personnes en détresse. Le 3 mai 1993, il prend le commandement du Centre de Vézelize en succédant à Marc Vigneron lors d'une cérémonie Place de l'Hôtel de Ville. Son profond engagement lui permet de gravir les différents échelons pour devenir capitaine le 1er octobre 2010.

Il est évident que l'évolution du matériel pendant ces années a permis d'améliorer la qualité des interventions mais, à ce jour, Georges Munger est surtout fier de pouvoir offrir à ses personnels des locaux rénovés en 2006, répondant ainsi aux normes actuelles.

Durant cette vie de pompier, des dates restent gravées dans sa mémoire, comme les 12 feux de fermes sur la seule année de 1976, de nombreux accidents routiers en série en 1977, les inondations de 1988 mais surtout le fait de voir sous ses yeux un de ses collègues agriculteurs mourir enseveli dans un puits.

La gestion du Centre de Secours demande beaucoup de disponibilité et d'investissement. Cet engagement ne serait pas possible, pour Georges Munger, sans un soutien sans faille de Brigitte, son épouse, et de ses deux enfants, Sébastien et Marie-Hélène à qui il a transmis cette passion et avec qui il a partagé cette distinction.

Georges Munger a un grand souhait, que les jeunes de Vézelize et ses environs s'impliquent dans ce volontariat où ils puiseront la satisfaction particulière d'être utile à la population.

Dominique Vollmar, Maire, et son Conseil Municipal se joignent aux félicitations officielles et remercient le Capitaine Georges Munger pour son dévouement et son engagement au service des habitants du Saintois.



Le capitaine Georges MUNGER à l'honneur



L'agenda des associations

L'association du Grenier des Halles

Assemblée générale - 22 janvier 2016, 20h30 salle de l'auditoire.
Visite du musée de la brasserie de Saint-Nicolas de Port - 3 Février 2016, après-midi. Sur inscription.
Exposition sur le thème du « Carnaval » - 9 & 10 Avril 2016, 14h - 18h Grenier des Halles
Comédie par le théâtre de Haraucourt - 30 Avril 2016, 20h30 Grenier des Halles
Le médecin volant de Molière par la compagnie « Incognito » - 9 & 10 Avril 2016, 14h - 18h Grenier des Halles
Voyage en Alsace - 9 Juin 2016 (Toute la journée).

contact : www.vezelise.com

Maison des Jeunes et de la Culture « Le Couarail »

Activité running - le Samedi de 11h à 12h sur le stade de Vézélise (à côté du collège).
Nouveau cours de Pilates - le Vendredi de 20h à 21h à la MJC de Vézélise.
Cours d'anglais - le Jeudi de 18h à 19h pour les confirmés - le Lundi de 15h à 16h pour les débutants
LAN party (jeux en réseau) - sur réservation

Les amis de Vézélise

Une chasse aux oeufs de Pâques sur la commune - 27 Mars 2016, lieu à définir
Seconde édition de la course pédestre « Circuit du Saintois » - 24 Avril 2016, au stade Marcel Creusot à Vézélise
La fête de la musique sous les halles à Vézélise - 19 Juin 2016

contact : www.lesamisdevezelise.fr - lesamisdevezelise@gmail.com

Établissement Français du Sang

Dates des collectes à venir à l'école Marie Marvingt :
- le Lundi 8 Février 2016 de 16h à 19h30
- le Vendredi 15 Avril 2016 de 16h à 19h30



Ils sont nés, ils se sont mariés

Bienvenue à

Louis BAYER	26 Juin 2015
Mylena CAYETANOT	14 Février 2015
Morgan ETIENNE	24 Septembre 2015
Léo HEL	13 Mars 2015
Lillyanna NINA	10 Septembre 2015
Nyna OTT	9 Janvier 2015
Lola PAYMAL	7 Août 2015
Ulyana THIRION	18 Juillet 2015

Félicitations à

Eric JASINKI & Valérie BONNOMET	27 Juin 2015
Fabrice ROY & Christelle FOMBARON	27 Juin 2015
Sonny THIRION & Kelly LAMORLETTE	30 Mai 2015
Selim TUNCER & Sevtap KELES	17 Octobre 2015

Tirage : 800 ex.

Directeur de la publication :
Dominique Vollmar.

Comité de rédaction :

Aline et Philippe Bachmann,
Josette et Christian Villeminot, Gisèle
Ode, Bernard Roblot, Chantal Moine,
Stéphanie Potier, Martine Leclerc,
Carine Huin.

Mise en page : Agence Izicom.

Imprimerie : L'ami.net

Votre mairie : Rue Léonard Bourcier - 54330 VÉZELISE

Tél. : 03 83 26 90 14

Fax : 03 83 26 22 44

Mail : mairie@vezelise.com

Site internet : www.vezelise.com

Ouverture : le Mardi et le Vendredi de 10h à 12h et de 15h30 à 17h30.
Ainsi que le Jeudi de 10h à 12h.